Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Châtel-Censoir
bief 58 du versant Seine

site de l'écluse 58, dite de Magny (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA89001913
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : site d'écluse
Parties constituantes non étudiées : écluse, maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal du Nivernais
Références cadastrales :

Historique

Dans un tableau général des dépenses à faire pour le canal dans le département de l'Yonne, daté du 27 mars 1824, on apprend que "l'écluse de Magny sera construite à l'origine du canal de dérivation qui traverse la plaine de Magny à peu de distance du chemin de Mailly chateau à Chastel-Censoir. Elle aura 1.50 de chûte". La construction d'une maison d'éclusier est aussi prévue. (Archives nationales, F14 6990)

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

Le sas d'écluse est construit en moellon assisé. La maison éclusière est située sur la rive droite. Elle est construite en moellon enduit et est couverte de tuiles plates. Une fenêtre remplace la porte d'entrée en façade. Annexe sous appentis de tuile mécanique à gauche. Hangar en béton à gauche.

Eléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : Maison de type Poirée. Maison de plan rectangulaire et couverte d'une toiture à longs pans. Elle se compose d'une cave, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Elle a la particularité de présenter son mur pignon côté sas, avec la porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en plein-cintre. Des petites fenêtres rectangulaires sont ménagées dans les murs gouttereaux. Voir le dossier de synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (IA89002009).

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

• Les sites d'écluse du canal du Nivernais : http://canaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/sites-decluse/introduction/

Illustrations

Vue du site.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20178900086NUC2A

Vue de l'écluse et de
la maison éclusière.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20178900087NUC2A

Vue de la maison éclusière.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20178900088NUC2A

Vue de la maison éclusière.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20178900089NUC2A

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : pont routier sur l'écluse, dite de Magny (canal du Nivernais) (IA89001914) Bourgogne-Franche-Comté, Yonne, Châtel-Censoir, bief 58 du versant Seine
Dossiers de synthèse :
présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)
synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002009)
synthèse sur les sites d'écluse du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002008)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement
Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

Vue du site.

IVR26_20178900086NUC2A
Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'écluse et de la maison éclusière.

IVR26_20178900087NUC2A
Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la maison éclusière.

IVR26_20178900088NUC2A
Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la maison éclusière.

IVR26_20178900089NUC2A
Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation